

 MUSICACTION

CONTENU

RAPPORT DU PRÉSIDENT	2
RAPPORT SUR LES PROGRAMMES	
A. ENREGISTREMENT SONORE	
JURYS	3,4
BOURSE-DÉMO	5
BOURSE 45 TOURS	6
COMPAGNIES ACCRÉDITÉES	7
PRÊTS MUSICACTION	8
PRODUCTEURS RECONNUS	
AIDE AUX AUTEURS-COMPOSITEURS	9
B. VIDÉOCLIPS	10
C. TOURNÉE INTERNATIONALE	
RADIO SOUSCRITE	11
FINANCEMENT	12
CERTIFICATION	13
ET LES GAGNANT SONT...	14,15
CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
PERSONNEL	17
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	18
BILAN	19
ÉTAT DES RÉSULTATS	20
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE	21
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTAT FINANCIERS	22,23
PRÊTS, BOURSES ET FRAIS GÉNÉRAUX	24

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année qui prenait fin au 31 mars dernier a été difficile pour nos commanditaires et pour l'industrie du disque. La conjoncture économique nous a tous durement affectés.

Nos commanditaires ont quand même pu maintenir le niveau de leur support financier à 406,000\$ encore cette année pour un total de plus de 2,100,000\$ depuis le début du programme.

Malgré cette situation difficile, Musicaction a connu une autre année de grands succès. Les remboursements des prêts sont en hausse passant de 363,000\$ à 383,000\$, soit un rendement de 31% (Musicaction a encaissé durant l'exercice 0.31\$ par dollar prêté pendant l'exercice précédent). Le total des remboursements depuis le début du programme PADES, il y a cinq ans se chiffre maintenant à 1,447,000\$.

Cette année les certifications or et platine ont atteint 13. De plus, nous avons reçu la première certification Diamant pour la vente de plus de un million d'exemplaires de l'album Hélène de Roch Voisine dans la francophonie. Le grand total de nos certifications depuis le début du programme est maintenant 48.

Nous avons continué nos efforts de diffusion du programme hors du Québec. Cette année nous avons tenu des jurys à Edmonton et même à Vancouver.

Sur le plan international Musicaction a poursuivi son initiative, le regroupement des programmes d'aide nationaux appelé l'«International Music Exchange» dont elle continue d'assurer la coordination. L'année dernière 8 pays se réunissaient sous les auspices du MIDEM. Cette année nous avons organisé un séminaire d'une journée précédant le MIDEM avec la participation de 9 pays dont,

l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, la Hollande, la Suisse ainsi que la Hongrie. Il y a eu des échanges de données et de renseignements sur les programmes des différentes instances avec une attention particulière sur les questions de l'exportation du produit musical. Nous avons l'intention de continuer notre rôle de leader dans ce domaine.

L'année dernière le rapport du Président soulignait la nécessité impérieuse que le ministère des Communications renouvelle son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES) et en augmente les ressources. Il a terminé en disant «qu'il serait en effet dramatique d'arrêter là et de stopper une roue qui a si bien commencé à tourner».

Je suis heureux de vous informer que le Programme PADES est maintenant un programme permanent du Ministère et que Musicaction continue de recevoir leur soutien. Malheureusement, il n'y a pas eu d'augmentation des ressources et donc même si la roue continue de tourner elle ne tourne pas aussi vite que nécessaire. Le défi de l'année prochaine sera de faire plus avec moins et de redoubler nos efforts auprès du gouvernement et nos commanditaires en vue d'augmenter nos ressources.



Paul-Emile Beaulne

JURYS

Toutes les demandes individuelles de bourses et de prêts **MUSICACTION** sont soumises à des séances de jurys spécialisés dans chaque catégorie musicale. Chaque séance comprend des représentants de l'industrie du disque et de celle de la radio, réunis par groupes de quatre à six personnes. **MUSICACTION** demande à ces personnes de donner leur temps à titre gratuit afin d'écouter chaque demande et de faire au conseil d'administration, en fonction de critères qu'il a prédéterminés, des recommandations sur celles qui doivent recevoir une aide. Il faut noter qu'une demande n'est rejetée par **MUSICACTION** que lorsque deux jurys ont décidé de ne pas la recommander.

Pendant l'exercice, **MUSICACTION** a tenu 37 séances de jurys dans 3 villes au Canada.

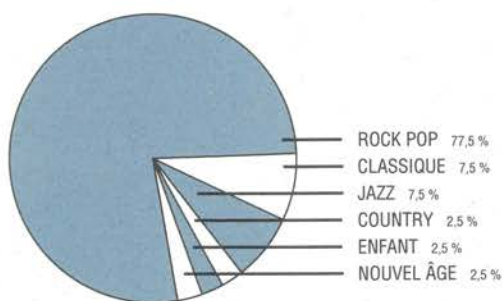
Jurys, par ville

(Montréal 95 % - Vancouver 2.5 %
- Edmonton 2.5%)

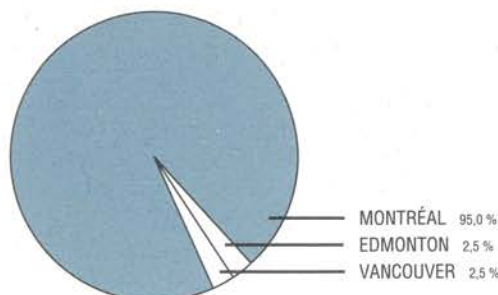
Jurys, par catégorie musicale

(Rock/Pop, Country, Enfant, Classique, Nouvel Âge, Jazz,)

JURYS PAR CATÉGORIES



JURYS PAR RÉGIONS



Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott
Jean-Marc Allard
Jules Amyot
Eric Arson
Guy Aubry
Jamil Azzaoui
Francis Bay
Pierre Bazinet
Bob Beauchamp
Jean Beauchesne
Daniel Beaudry
Daniel Beaumont
Paul Beauregard
Belgazou
Jean-François Bergeron
Danielle Bernard
Claude Bernatchez
Daniel Berthiaume
Joël Bertomeu
Louise Bertrand
Johanne Bertrand
Jacques Bertrand
Michel Bilodeau
Louis Blanchette
Richard Bleau
Pierre Boivin
Luc Boivin
Ginette Bonneville
Pierre Bonneville
Roland Bouchard
Mario Bouchard
Nadine Bouché
Lily Bouliane
Pierre Bourque
Marie Brassard
Manuel Brault
Michel Brazeau

André Breton
Gerry Bribosia
Guy Brouillard
Serge Brouillette
Richard Brunet
Roland Bryar
Chantal Bujold
Gilles Bédard
Marc Bégin
Pierre Bélard
Michel Bélanger
Rachel Bélanger
Martine Bérubé
Claude Chaput
Gilles Cadieux
Erik Canuel
Nicholas Carbone
Yves Caron
Léo Denis Carpentier
Luc Casavant
Richard Cayer
Bernard Y. Caza
Brigitte Chaloult
Julie Champagne
Christine Charbonneau
Lyne Charlebois
Benoit Chartrand
Diane Cloutier
Michel Cloutier
Charles Collard
Gilles Collin
Jacques Cossette
Lise Côté
Dominique Cournoyer
Michel Daigle
Denis Daoust
Robert Daudelin
Jerry DeVilliers

JURYS

SUITES

Michael Delaney
Marc Delorme
Guy Demeules
Lyne Denault
Pierre Derek
Françoise Desbiens
Daniel Deshaime
Denis Desmarchais
Pierre Dionne
Michel Donato
Louise Dorais
Claude Dornier
Jean-François Doré
Lafleche Doré
Martine Doucet
Pierre Dragon
Pierre Dubord
Gabriel Dubé
Alain Ducharme
André Gilles Duchemin
Nicole Duchesne
Marie-Nathalie Dufort
Gaston Dugas
Raoul Duguay
Alain Dupuis
Marc Durand
Eve Déziel
Bruce Edwards
Lise Ellis
William Charles Ellison
Gaétan Essiambre
Louise Ethier
Bernard Fabi
Steve Faulkner
Heydi Fleming
Normand Fontaine
Louise Forest
Bernard Fougère
Germain Gagnon
Normand Gagnon
Lise Gagnon

Claude Gagné
Claire Galarneau
Claudine Galipeau
Richard Gamache
Marie Gamache
Gilles Gariépy
Fernando Gasse
Michel Gauthier
Germain Gauthier
Pierre Gendron
Michel Gendron
Andrée Geoffroi
Colombe Généreux
Géo Giguère
Corine Gilbert
Mario Girard
François Girard
Monique Giroux
Pierre Gladu
Blaise Gouin
Roger Goyette
Pierre Grandmaison
Denis Grondin
Yvon Grondin
Agnès Grossmann
Jean Guimond
Daniel Guérard
Serge Hamel
Erik Henri
Andrew Homzy
Jean Hould
Ronald Houle
Pierre Houle
Bruce Huard
Jean-Pierre Isaac
Bruno Jobin
David Jobin
Alain Karon
Allan Katz
John Kennedy
Neil Kushnir

Mario Labbé
Pierre Laberge
Jacques Labrecque
Monique Lacasse
Yves Ladouceur
Richard Lafrance
Caroline Lagueux
Yvan Lajeunesse
André Lallier
Louise Lalonde
Gérard Lambert
Michel Lambert
Alain Lamontagne
Jean Lamothe
Marc Landriault
Richard Langelier
Serge Langlois
Jacques Languirand
Richard Lanthier
Yves Lapiere
Serge Laporte
Yves Laramée
Yves Laurin
Ninon Laurin
Michel Laverdière
Michel LeFrançois
Monique Lebel
René Leblanc
Josée Leblanc
Daniel Leduc
Stéphane Leduc
Jean-Pierre Leduc
Mario Lefebvre
Roland Lefebvre
Christian Lefort
Claude-Sylvie Lemery
Jean Lemieux
Lise Lemieux
Nicole Lizotte
Michel Lizotte
Serge Locas

Richard Loisel
Rachel Lussier
Robert Léger
Paul Lévesque
Evelyn Mailhot
Daniel Malenfant
Mario-L. Maltais
Pierre Marchand
Marie Carmen
Luc Martel
Philippe-Louis Martin
Alain Martineau
Mario Masson
Michel Mathieu
Loui Mauffette
Benoit Meek
Daniel Mercure
Nat Meremda
Jean-Marie Messier
Richard Michaud
Jean Millaire
Régis Milot
Denise Mona
Christian Montmarquette
Richard Montpetit
Joana Moon
JoAnne Moreau
Stefan Morel
Stéphane Morency
Marc Morin
Gilbert Morin
Raymond Morin
Pierre A. Morin
Suzanne Munger
André Ménard
Albert Ménard
Pierre Nantel
Paul O'Neill
Gilles Ouellette
Paul Pagé
Danièle Papineau-C.

Mario Paquin
Pierre Parent
Alain Paré
François Paré
François Paré
Serge Paré
Denis Pellerin
Richard Pelletier
Gabriel Pelletier
Marie-Denise Pelletier
Gilles Petelle
Luc Phaneuf
Bernard Picard
Paul Picard
Gerry Plamondon
Louis Poliquin
Francis Potié
Johanne Pouliot
François Pouliot
Daniel Poupart
Bernard Primeau
Denis Proulx
Marc Pérusse
Marc Racine
Lilianne Randal
Christopher Reed
Charles Reny
André Rhéaume
Micheline Ricard
Lise Richard
Nathalie Richard
François Riendeau
Michel Robidoux
Colette Roger
Bill Rotari
Jacques Roy
Carol Roy
Yves E. Sénécal
Pierre Simard
Chantal Simard
Marc Soucy

Dominique Soutif
Louise Spickler
Jacques St-Onge
André St-Amand
Pierre St-Georges
Raymond St-Jean
Pierre Ste-Marie
Donat Steben
Bill Szawlowski
Pierre Sénécal
Manuel Tadros
Guy Taillon
Denis Talbot
Martin Talbot
Pierre Tessier
Louis Thompson
Steven Tracey
Pierre Tremblay
Daniel Tremblay
Dan Tremblay
Ian Tremblay
Ronald Tremblay
François Tremblay
Marie Trudeau
Robert Trépanier
Guy Trépanier
Suzy Turcotte
Catherine Vachon
Robert Vaillancourt
Jehan-V Valiquet
Gilles Valiquette
Benoit Vanasse
Maurice Velenosi
Raymond Vermette
Gilles Vincent
Serge "Max" Vincent
Mireille Vézeau
Robert Wagenaar
Henri Welsh
Jim West
Jean-Pierre Zanella
Michel Zarka

BOURSE-DÉMO

La bourse-démo MUSICACTION n'est accordée qu'à la relève, c'est-à-dire à un **artiste** qui n'a sorti aucun disque. L'artiste seul, qu'il soit un individu ou un groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il sera fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable.

Elle est de 500\$, avec une limite de 2 bourses par artiste.

Elle constitue un "encouragement" pour le demandeur et souligne l'intérêt que présente son travail. L'aval de MUSICACTION à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos "sur-produits".

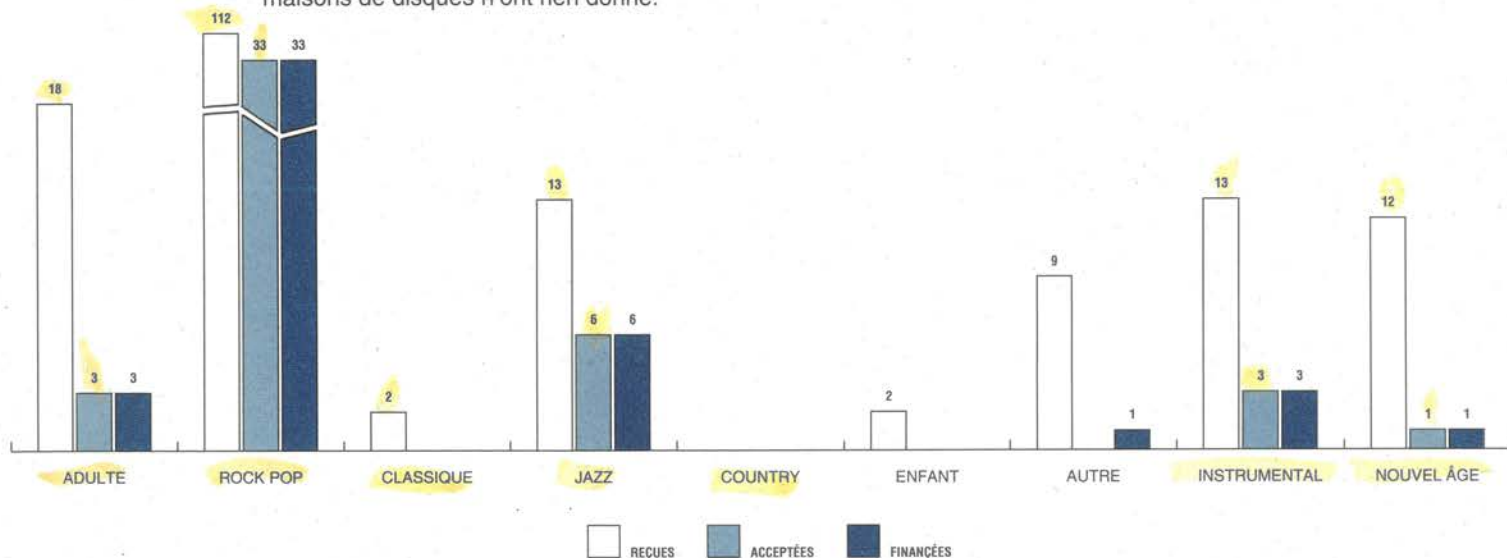
Les démos soumis à MUSICACTION jusqu'à maintenant sont généralement suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir **la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation** sans prendre l'accessoire pour l'essentiel et tenter de faire **ce qui sera refait de toute façon** par une maison de disques advenant un contrat. Le demandeur devrait plutôt utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse 45t, à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont rien donné.

MUSICACTION a reçu 181 demandes et en a accepté 46 durant l'exercice.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

DENYSE ALEXANDRE
ALTSYS
AMNESIE
BARCLAY ROAD
DANIEL BÉLANGER
BENJAMIN (2)
BLEU NOIR (2)
MARIO BRASSARD (2)
FRÉDÉRIC BRUNEL
ROQUE CARBAJO
DER NIERMINUT'
EDGAR
EL KABONG
FARNIENTE SALON
CÉLINE FAUCHER
CLAUDE FOISY
JEAN GARNEAU
GENEVA
GORI DUPONT
JIO

SYLVIE LALIBERTÉ
DANIELE LAURIN
JEAN-PAUL LEMOYNE
LES ZIPPER
LUC HAMEL JAZZ QUARTET
MICHEL LUCAS
M.R.F.
DANIEL MARSOLAIS
MARIE-HÉLÈNE MONTPETIT (2)
NYKO
P.E.L.L.
ÉDUARDO PIPMAN
PIERRE ROBICHAUD
ALAIN ROBIDOUX
CLAUDE SAVIGNAC
STREETNIX (2)
GHISLAIN THIBEAULT
TOXINE
CLAIRE VEZINA
VOLTAIRE (2)



BOURSE 45 TOURS

Elle est d'un maximum de 2,500\$ pour un seul titre et elle est accordée à tout demandeur sans limite de nombre. Le 45t n'étant plus maintenant un produit commercial comme tel, il est redéfini comme outil de promotion destiné à passer en radio pour faire connaître un artiste et développer une carrière.

La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et MUSICACTION n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

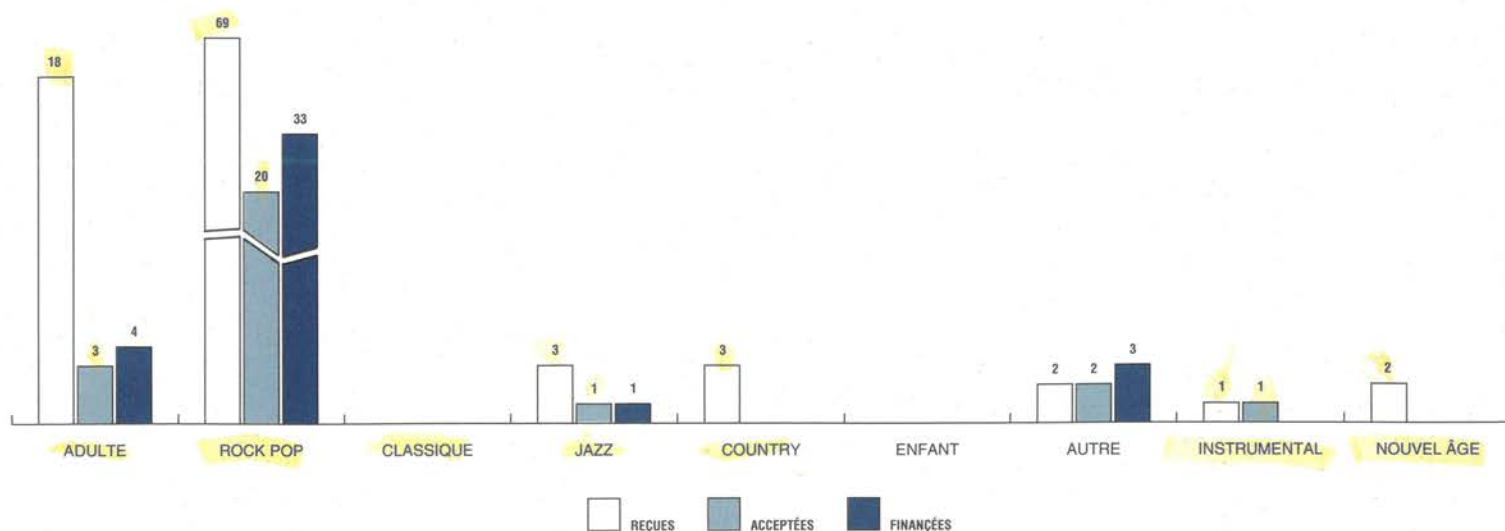
L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide. Pour que l'aide atteigne le maximum, il doit donc lui aussi disposer de \$2,500. Aucun remboursement ne sera exigé si le demandeur a rempli toutes les conditions requises par l'administration de ce programme.

MUSICACTION a reçu 98 demandes et en a accepté 27 durant l'exercice. En outre 16 projets commencés l'an dernier se sont terminés cette année.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

RAYMOND ALLARD
ANUKA
ROMAINE ARDIZZON
CATHERINE BAZIN
BEAUREGARD
BELGAZOU
BEN ERGO
BLEU NOIR
BO WEEKEND
GHISLAIN BOUCHARD
JUSTIN BOULET
MARIE-LYNNE BUSSIÈRE
FABIOLA CACCIATORE
DENIS CARON
MARIO CHENART
NORMAND D'AOUST
NADINE DIONNE
DUPONT-DERRIÈRE
FRANKLINE
GILLES GAGNON

HERVÉ HOVINGTON
PAUL LE MAIRE
LÉA
LES CLIENTS (2)
CAROLE LOCKWELL
JULIE MASSE
TEREZ MONTCALM
JEAN RAVEL
MAUDE ROBITAILLE (2)
PAUL SAIZE
SOPHIE STIVANI LAPIERRE
ROBERT TURMEL
ROBIN VAILLANCOURT (2)
ALAIN VEILLEUX
VIRGO
VISAGE PÂLE
FRÉDÉRIC WHITE ROBERT
J.F. WILLIAM
PRAXIS
HART ROUGE



COMPAGNIES ACCRÉDITÉES

Les programmes de **MUSICACTION** permettent d'établir avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les "compagnies accréditées" peuvent présenter à **MUSICACTION** l'ensemble de leur besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une tranche du budget d'un maximum de \$150,000 par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer à moyen terme une planification de leur production sans risquer de se voir refuser pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une telle demande peut être présentée par une **maison de disques** qui remplissait les conditions suivantes au 31 mars 1990:

- elle doit exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité;
- elle ne peut être propriétaire ou avoir des intérêts majoritaires dans un studio d'enregistrement sonore;
- elle doit avoir au moins trois (3) artistes signés en production et non en licence; toute licence avec des artistes devra être en sus des trois artistes en production;
- elle doit avoir produit, dans les 2 dernières années au moins 2 albums dont les ventes combinées atteignent 50,000 copies
- la compagnie devra être propriétaire des bandes-maîtresses financées par le programme;

- elle doit disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette;
- elle doit être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de **MUSICACTION** qu'elle dispose des ressources pour financer sa part de 50% de son budget d'enregistrement.

Les compagnies suivantes se sont qualifiées durant l'exercice financier.

Les Disques Audiogramme Inc

Montréal, Qc

Les Disques Star Records Inc

Montréal, Qc

Les Productions Guy Cloutier Inc

Montréal, Qc

Les Disques Petits Anges Inc

Montréal, Qc

La Maison de Disques Isba Inc

Montréal, Qc

Musique Lavoie Rancourt & Fils Inc

Montréal, Qc

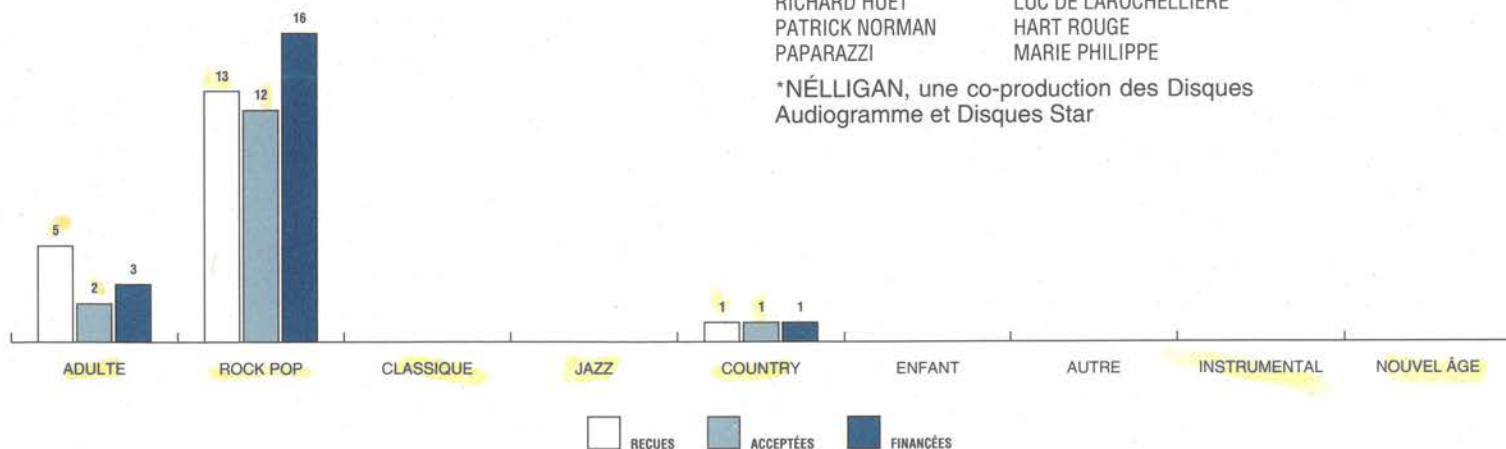
Les Disques Artiste

Rosemère, Qc

Ces compagnies ont présenté 20 demandes individuelles en fonction de ce programme. Elles se répartissent comme suit:

COLLAGE	TANGO TANGO
PRAXIS	LES GROULX
MICHEL BARBEAU	SONIA SANSCARTIER
NÉLLIGAN*	JOHANNE BLOUIN
LAURENCE JALBERT	DANIEL DESHAIME
LÉANDRE	NELSON MINVILLE
JEAN LELOUP	MARIO TRUDEL
RICHARD HUET	LUC DE LAROCHELLIÈRE
PATRICK NORMAN	HART ROUGE
PAPARAZZI	MARIE PHILIPPE

*NÉLLIGAN, une co-production des Disques Audiogramme et Disques Star



PRÊTS MUSICACTION

Ces prêts sont accessibles à tout artiste qui a déjà amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de **MUSICACTION**.

La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques, compagnie de production ou d'un producteur reconnu qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme.

Le prêt a pour but de permettre à l'artiste de produire, soit un mini album d'au moins quatre titres, soit un album.

Durant l'exercice, l'aide maximum disponible était de 25,000\$ pour un prêt jury et de 50,000\$ pour un prêt par approbation directe et elle doit dans les deux cas représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme.

MUSICACTION a reçu 59 demandes et en a accepté 11 durant l'exercice. En outre 12 projets commencés l'an dernier se sont terminés cette années.

NOTA BENE	JULIE MASSE
PLUME LATRAVERSE	MARC DROUIN
SYLVIE BERNARD	VIVIANE MONGEAU
LYNDA LEMAY	ANGELE DUBEAU
CHARLES BIDDLE JR	ALAIN NOREAU
LES PARFAITS SALAUDS (2)	ENSEMBLE PIERRE CARTIER
ANNIE BOUCHARD	ORCHESTRE METROPOLITAIN
SERGE LOCAT	MARC GABRIEL
RICHARD DESJARDINS	MARIE-CLAIRE SEGUIN
MARJO	L'ENSEMBLE SONOS
CLAUDETTE DION	VILAIN PINGOUIN



PRODUCTEURS RECONNUS

AIDE AUX AUTEURS - COMPOSITEURS

Prêts MUSICACTION, producteurs reconnus et approbations directes.

Un **producteur reconnu** peut obtenir un prêt de \$50,000 dans la mesure où il rencontre les critères suivants: il devra avoir produit personnellement ou par le biais d'une maison de disques dans les 2 dernières années au moins 2 albums dont les ventes combinées ont atteint au moins 50,000 copies. Ce producteur peut disposer de deux approbations directes par années, sous réserve de fonds disponibles.

Une maison de disques peut solliciter un prêt participatif en **approbation directe** dans la mesure où l'artiste a déjà sorti un album avec cette maison de disques. Cet enregistrement doit avoir obtenu suffisamment de succès de vente pour avoir remboursé ses coûts de production.

MUSICACTION a reçu 23 demandes et en a accepté 20 durant l'exercice.

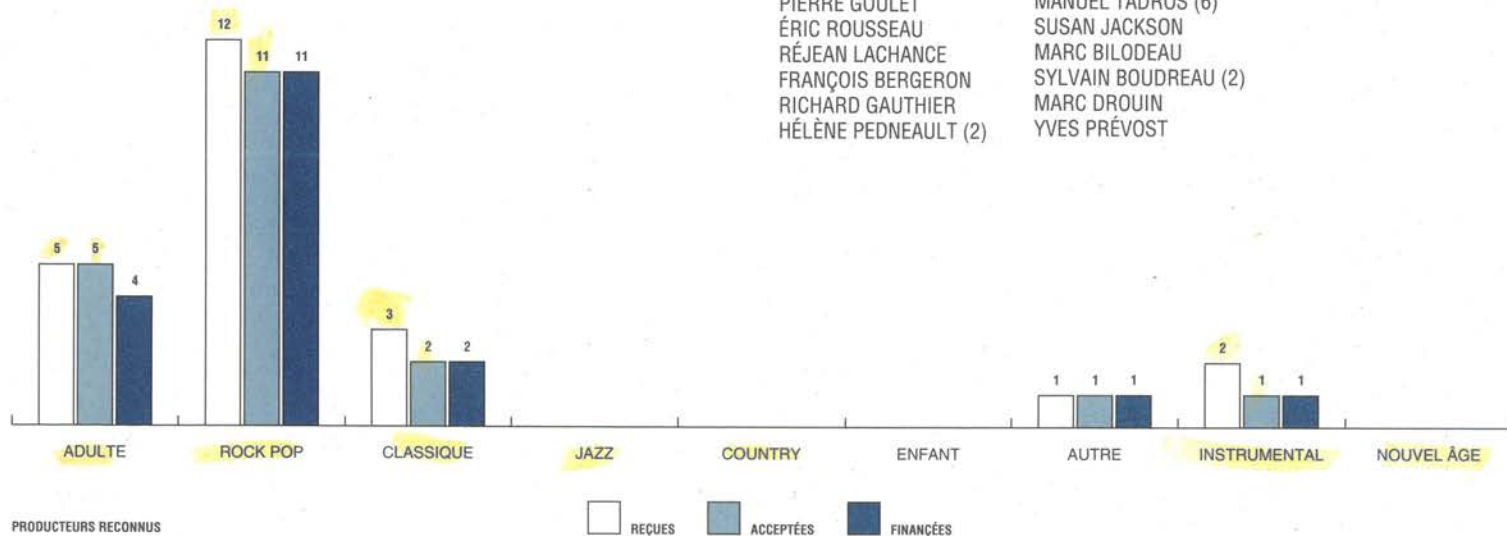
ARTISTES VARIÉS
KASHTIN
STÉPHANE BASS
LUÇIE LACHAPELLE
PIER BÉLAND
LE CLUB DES 100 WATTS
BLEU POUDRE
BREEN LEBOEUF
BRUNO LAPLANTE
ET FRANCE DUVAL

MADAME
CIRQUE DU SOLEIL
GENEVIÈVE PARIS
SARI DAJANI
LES PETITS CHANTEURS
DU MONT-ROYAL
CLAUDE DUBOIS
PETER PRINGLE
F. REDDY, ANDRÉ F. ROCHON
VILLERAY
PIERRE FLYNN

MUSICACTION a mis sur pied ce volet dans le but de stimuler la création de nouvelles chansons originales à être endisquées. Le critère de qualification réside dans le fait qu'une chanson jusqu'à inédite se retrouve dans un album mis sur le marché dont MUSICACTION a aidé au financement de la production. MUSICACTION a ainsi aidé 58 créateurs de chansons durant l'année. Le montant d'aide maximum est de 750 \$ par chanson.

ANGELLO FINALDI (2)
MARC GABRIEL
CAROLE COURNOYER
MARIE AUBUT
CATHERINE HUGO (2)
MARIE-CLAIRE SÉGUIN
CÉLINE LACHAPELLE
MARIO PELCHAT
CLAUDE LAVOIE
MARTIN TALBOT (2)
CLAUDE LEBLANC
MARYSE AUMAIS
CLAUDE DE CHEVIGNY
MICHEL CORRIVEAU
DANIEL MARSOLAI (2)
MICHEL LEFRANÇOIS (3)
DANIEL DESHAIME
NORMAND RACICOT
DENISE BOUCHER
PATRICK BOURGEOIS
ÉDITH BUTLER
PIERRE DUMONT
ÉLYSE BRAIS
PIERRE GOULET
ÉRIC ROUSSEAU
RÉJEAN LACHANCE
FRANÇOIS BERGERON
RICHARD GAUTHIER
HÉLÈNE PEDNEAULT (2)

ROBERT MARCHAND (2)
ISABELLE BROUILLETTE
ROBERT MARTIN
JEAN-FRANÇOIS WILLIAM
ROBERT SART BOURGEOIS
JEAN-PIERRE LIMOGÉ
ROBERT WALES
JACQUES BRUNET
REJEAN LACHANCE
JEAN-CLAUDE BORDES
SYLVAIN BOUDREAU
JEAN-PIERRE ISAAC
SERGE LACASSE
JEAN-ROBERT BISAILLON
SERGE LAPORTE
LAMBERT
STÉPHANE BOURGUIGNON
LISE AUBUT
STEPHEN FAULKNER
LOUISA M. COLLINS
STEVEN TRACEY (2)
LUÇIE LACHAPELLE
STÉPHANE GAUTHIER (2)
MANUEL TADROS (6)
SUSAN JACKSON
MARC BILODEAU
SYLVAIN BOUDREAU (2)
MARC DROUIN
YVES PRÉVOST



VIDÉOCLIPS

Ce programme comporte 2 volets. La catégorie "A" permet la production de vidéoclips qui puissent servir de support à un enregistrement sonore de langue française déjà sur le marché. La catégorie "B" permet d'appuyer le lancement ou le redémarrage d'une carrière ou de supporter un LP qui ne satisfait pas aux critères de la catégorie "A".

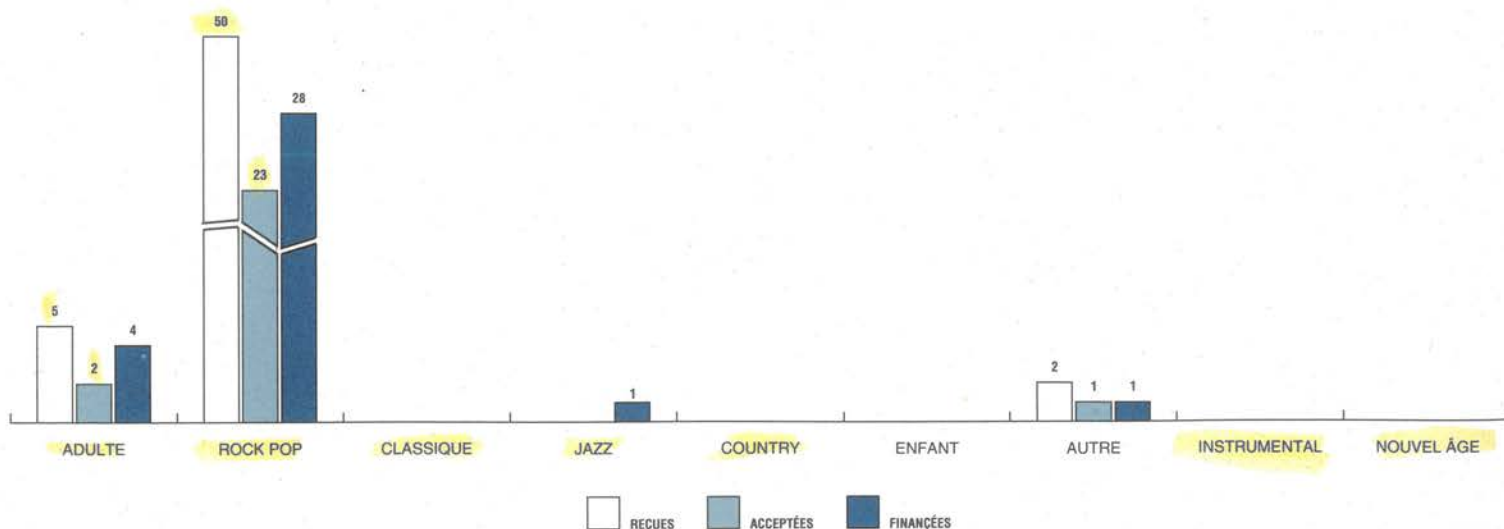
Le montant maximum d'aide prévu par ce programme est de **\$15,000.** pour un clip de catégorie "A" et de **\$7,500** pour un clip de catégorie "B". L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'un vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

Les prêts participatifs sont accessibles à toute maison de disques ou tout producteur de disques qui est propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée et qui satisfait aux critères d'éligibilité. Une compagnie de production de vidéos ne peut pas se porter demandeur directement.

MUSICACTION a reçu cette année des demandes pour 57 projets (59) en a retenu 26 (32) et en a financé 34 durant cet exercice financier.

A l'exception de un, tous les projets qui suivent ont reçu une aide à l'enregistrement sonore.

PIER BÉLAND	NANETTE WORKMAN
LES B.B.	ET SERGE FIORI
BLEU POUDRE	LAURENCE JALBERT
LES GROULX	MARIO PELCHAT
GERRY BOULET	MARC JAVELIN
LES PARFAITS SALAUDS	MARIE DENISE PELLETIER
ÉDITH BUTLER	PLUME LATRAVERSE
GASTON MANDEVILLE	PAUL PICHÉ (2)
NATHALIE CARSEN	DANIEL LAVOIE (2)
MARJO	FRANÇINE RAYMOND
MARTINE CHEVRIER	BREEN LEBOEUF
JULIE MASSE (2)	ROCK & BELLES OREILLES
MARC DROUIN (2)	SYLVAIN LELIÈVRE
MAUDE	UZEB
MARC GABRIEL	ROCH VOISINE (2)



TOURNÉE INTERNATIONALE

RADIO SOUSCRITE

Le programme sert à faciliter aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française tout en suscitant des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties qui seront rapatriées et déposées au pays.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de **MUSICACTION**: le showcase à Paris (maximum \$25,000), la tournée de spectacles (maximum \$20,000) et le showcase institutionnel (maximum \$10,000). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle et l'aide sollicitée de **MUSICACTION** ne doit pas dépasser 25% des revenus de l'entreprise.

MUSICACTION a reçu 12 demandes, en a accepté 11 et en a financé 10.

L'enveloppe n'a pas été utilisée en entier et le solde a été versé au programme d'enregistrement sonore avec l'accord du ministère. Le nombre décroissant de demandes s'explique par la guerre du Golfe qui a freiné tous les projets hors Québec. Sans exception, tous les projets suivants ont reçu de l'aide à l'enregistrement sonore.

LUC DE LAROCHELLIÈRE	FRANCINE RAYMOND
LES B.B.	KASHTIN
LAURENCE JALBERT	UZEB
GASTON MANDEVILLE (2)	JEAN LELOUP
KAREN YOUNG	
ET MICHEL DONATO	

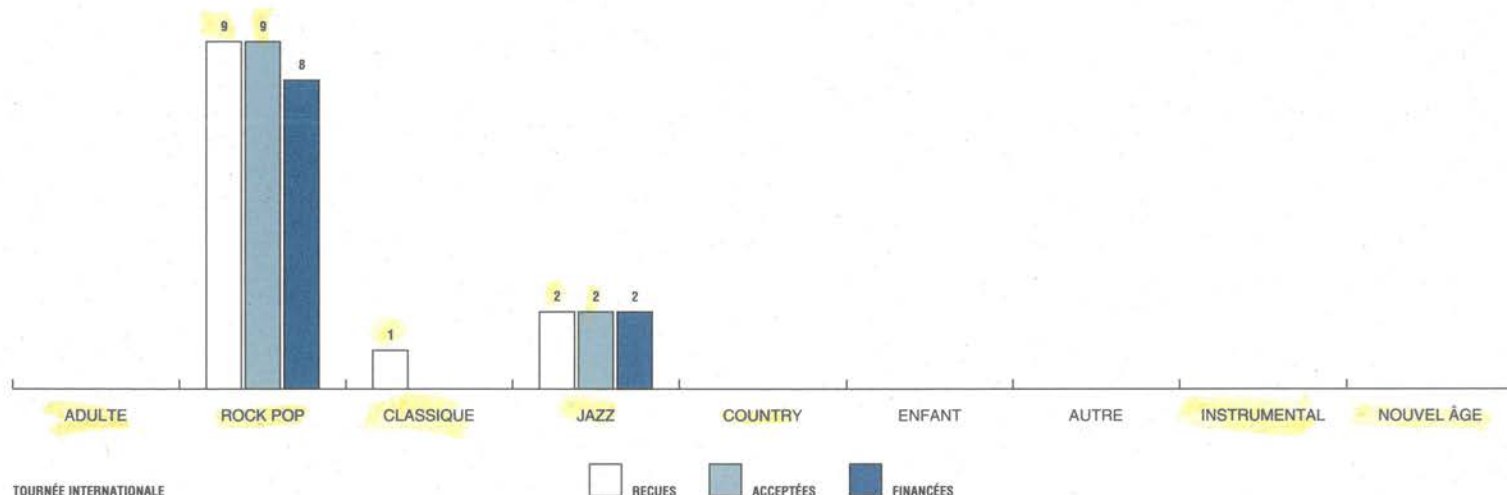
Ce programme permet la production d'une émission ou d'une série d'émissions de radio souscrite de langue française qui portent sur la variété ou l'humour et qui seront mises à la disposition de l'industrie de la radio canadienne.

La demande peut provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet devra être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

Types de projets; capsules radiophoniques, Série radiophonique, Série-événement et Captation-diffusion d'un concert. Le financement de 50% d'un budget varie entre 6,500\$ et 20,000\$.

MUSICACTION a reçu 2 demandes et en a accepté une seule. Comme par l'an passé l'enveloppe n'a pas été utilisée en entier et le solde a été versé au programme d'enregistrement sonore avec l'accord du ministère.

L'EMPIRE DES FUTURES STARS



FINANCEMENT

MUSICACTION dispose de deux sources de financement majeures qui lui permettent de venir en aide à tous ces projets dont nous venons de donner la liste dans les pages qui précèdent.

La première et la plus importante provient du **ministère fédéral des Communications**. En effet, l'Honorable Marcel Masse prenait une décision courageuse et innovatrice lors de la création du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES): celle d'en confier quatre des huit volets à l'entreprise privée, pour une gestion plus légère et plus efficace. **FACTOR** pour le Canada anglais et à **MUSICACTION** pour le Canada français se voyaient donc octroyer une somme annuelle de 3,700,000\$, qu'elles se partagent dans la proportion de 60/40. Ainsi, à la suite d'un accord historique signé le 25 septembre 1986 avec l'Honorable Flora MacDonald, qui lui a succédé à ce poste, **MUSICACTION** dispose pour une période de cinq ans d'une somme annuelle de \$1,500,000 pour promouvoir le développement de l'industrie canadienne de l'enregistrement.

La deuxième source, dont l'importance s'accroît d'année en année, provient de sociétés commerciales privées oeuvrant au Québec dans le domaine de la radio et de la télévision.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

GROUPE COGÉCO: CFGL-FM, Laval; CJMF-FM, Québec.

RADIOMUTUEL INC: CJMS-AM, Montréal; CJRP-AM, Québec; CJRC-AM, Outaouais; CJRS-AM, Sherbrooke; CJTR-AM, Trois-Rivières; CKMF-FM, Montréal; CHIK-FM, Québec; CKTF-FM, Outaouais; CIMO-FM, Sherbrooke; CJMM-FM, Abitibi ouest; CJMV-FM, Abitibi est; CIGB-FM, Trois-Rivières.

LES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE LA CAPITALE INC: CHRC-AM, Québec; CHOI-FM, Québec.

RADIO MF CIEL (1981) INC: CIEL-MF, Longueuil; CIME-MF, Ste-Adèle.

CHUM LIMITED; CHTX-AM Montréal; CHOM-FM Montréal.

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED: CJAD-AM, Montréal, Québec; CJFM-FM, Montréal, Québec.

TÉLÉ MÉTROPOLE INC: CFTM-TV.

TÉLÉMEDIA COMMUNICATIONS INC.: CKAC-AM Montréal; CHLT-AM, Sherbrooke; CHLN-AM, Trois-Rivières; CKCH-AM, Hull; CKCV-AM, Québec; CKTS-AM, Sherbrooke; CITE-FM, Montréal; CITF-FM, Québec; CITE-FM, Sherbrooke; CFIX-FM, Chicoutimi.

DIFFUSION POWER: CFLP-AM, Rimouski; CIKI-FM, Rimouski.

CERTIFICATION



Sans être une certification CRIA, soulignons que l'album "Hélène" de Roch Voisine a atteint la vente d'un million de disques vendus dans la francophonie. Une disque DIAMANT fut décerné par L'ADISQ et la SPPF.

ET LES GAGNANTS SONT...

Durant la période, MUSICACTION a participé au financement de 10 enregistrements qui ont reçu des certifications or ou platine de la CRIA. Ce sont les suivants:

1. **Johanne Blouin**
Johanne Blouin - Or/Platine
2. **Marie Denise Pelletier**
Survivre - Or
3. **Les B.B.**
Les B.B. - Or/Platine
4. **Marjo**
Or/Platine
5. **Gerry Boulet**
Rendez-vous doux
Double Platine/Triple Platine
6. **Mario Pelchat**
Couleur Passion - Or
7. **Laurence Jalbert**
Or/Platine
8. **Paul Piché**
Sur le chemin des incendies - Platine
9. **Julie Masse**
Or/Platine



1



2



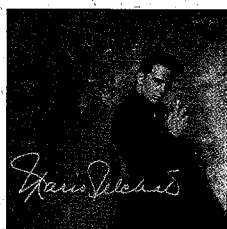
3



4



5



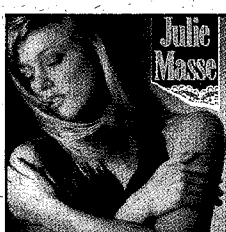
6



7



8



9

MUSICACTION a aussi participé au financement de 20 productions mises en nomination dont 6 victorieuses au 12e gala des Félix 90 et dont voici la liste:

Johanne Blouin

Microsillon de l'année - Populaire

Les B.B.

Groupe de l'année /
Microsillon Rock de l'année

Angèle Dubeau avec l'orchestre de Kiev

Microsillon de l'année - Classique

Rock et Belles Oreilles

Microsillon de l'année - Humour

Kashtin

Premier disque / Microsillon Country,
Folklore

Laurence Jalbert

Découverte de l'année / Vidéoclip de l'année

CONSEIL D'ADMINISTRATION MONTREAL



Paul-Emile Beaulne
(président)
Vice-président exécutif
Radiomutuel Inc.



André Di Cesare
(vice-président/industrie)
Vice-président
Disques Star Records Inc.



André Provencher
(vice-président/diffuseurs)
Directeur des programmes
Télé-Métropole Inc.



Lise Aubut
(secrétaire)
Auteur, imprésario
et producteur
Vice-présidente,
Superstrat inc



Shelley Stein-Sacks
(trésorier)
Vice-président,
région du Québec
Ventes et service
de radio Sniderman Ltée



Daniel Lafrance
Président
Les Productions
Daniel Lafrance



Michel Sabourin
Président
Fogel-Sabourin



Michel Bélanger
Président
Les Disques Audiogramme



Jacques-Charles Gilliot
Directeur des programmes
CFGL FM



Rosaire Archambault jr.
Président
Archambault Musique Inc.



Diane Juster
Auteur, compositeur
et interprète
Présidente,
Les éditions Par Principe Inc



Ian MacLean
Directeur de la programmation
CHOM FM



Robert De Board
Directeur de la programmation
MF Radio Futura Limitée

LE PERSONNEL



Malcolm Scott
Directeur général



Thérèse Lanoix
Directeur administratif



Nicole Payette
Directrice-générale adjointe



Yolaine Juneau
Responsable des programmes

Price Waterhouse



Le 24 avril 1991

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
La Fondation Musicaction

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Musicaction au 31 mars 1991 et les états des résultats et de l'excédent cumulé des revenus sur les dépenses et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 1991, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 2.

Price Waterhouse

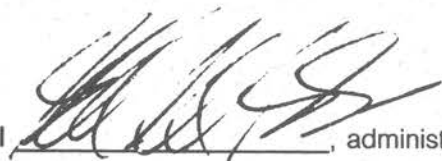
Comptables agréés

La Fondation Musicaction

Bilan

	31 mars	
	1991	1990
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	436 623 \$	352 480 \$
Débiteurs (note 4)	3 192	24 215
Intérêts courus	-	3 612
Frais payés d'avance	2 513	410
	<u>442 328 \$</u>	<u>380 717 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	30 618 \$	59 391 \$
Engagements (note 6)		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses	<u>411 710</u>	<u>321 326</u>
	<u>442 328 \$</u>	<u>380 717 \$</u>

Au nom du conseil



administrateur



administrateur

La Fondation Musicaction

État des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses

	Exercice terminé le 31 mars	
	1991	1990
Revenus		
Contributions Factor/Musicaction Canada	1 459 781 \$	1 435 177 \$
Contributions des commanditaires	405 917	406 482
Remboursement de prêts	382 757	362 693
Intérêts	52 979	39 941
	<u>2 301 434</u>	<u>2 244 293</u>
Prêts et bourses	1 780 693	1 816 493
	<u>520 741</u>	<u>427 800</u>
Frais généraux et administratifs	430 357	385 448
	<u>90 384</u>	<u>42 352</u>
Excédent des revenus sur les dépenses		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	<u>321 326</u>	<u>278 974</u>
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice	<u>411 710 \$</u>	<u>321 326 \$</u>

La Fondation Musicaction

État de l'évolution de la situation financière

	Exercice terminé le 31 mars	
	1991	1990
Activités d'exploitation		
Fonds de roulement provenant de l'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	90 384 \$	42 352 \$
Variation des postes du fonds de roulement hors caisse		
Intérêts courus	3 612	(1 705)
Débiteurs	21 023	138 829
Frais payés d'avance	(2 103)	(160)
Créditeurs et frais courus	<u>(28 773)</u>	<u>(46 870)</u>
	<u>(6 241)</u>	<u>90 094</u>
Augmentation de l'encaisse	84 143	132 446
Encaisse au début de l'exercice	<u>352 480</u>	<u>220 034</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>436 623 \$</u>	<u>352 480 \$</u>

La Fondation Musicaction

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 1991

1. Constitution de la compagnie et nature des activités

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips et de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs ou aux artistes canadiens.

2. Financement de la Fondation

Les revenus de la société proviennent essentiellement du programme P.A.D.E.S. par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et Factor/Musicaction Canada.

En date du 31 mars 1991, le renouvellement dudit contrat a été négocié pour une période additionnelle de trois ans. Cependant, en date de notre rapport, le contrat n'a pas encore été signé. Les parties se sont entendues pour extensionner le contrat original jusqu'au 31 mai 1991. Advenant que le nouveau contrat ne soit pas signé à cette date, la direction est d'avis qu'une prolongation additionnelle sera accordée.

3. Résumé des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants:

Contributions

Les revenus provenant des contributions Factor/Musicaction Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les revenus provenant des membres sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

Le financement de Factor/Musicaction Canada est fait en vertu du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère des Communications du gouvernement du Canada.

Prêts Musicaction

Les prêts Musicaction sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips ou de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à partir des sommes reçues en guise d'avances non remboursables ou de redevances s'il y a lieu.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

La Fondation Musicaction

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 1991

3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Bourses à la relève

Les bourses à la relève sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques. Ces bourses sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont encourues.

4. Débiteurs

	1991	1990
Factor	1 662 \$	24 215 \$
Taxe sur les produits et services	1 530	-
	<u>3 192 \$</u>	<u>24 215 \$</u>

5. Crédoiteurs

	1991	1990
Prêts, bourses et frais courus	29 218 \$	58 191 \$
Factor/Musicaction Canada	1 400	1 200
	<u>30 618 \$</u>	<u>59 391 \$</u>

6. Engagements

a) En vertu d'un bail

Depuis le 1^{er} juillet 1987, La Fondation exerce ses activités dans un local loué pour une durée de quatre ans se terminant en juin 1991. Le loyer annuel de base est de 23 400 \$.

b) En vertu de contrats de prêts et de bourses

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et des bourses pour une somme totalisant 876 050 \$.

La Fondation Musicaction

Tableau des prêts et bourses et des frais généraux et administratifs

	Exercice terminé le 31 mars	
	1991	1990
Prêts et bourses		
Enregistrements sonores		
Prêts	1 259 958 \$	1 248 006 \$
Bourses	97 100	120 739
	<u>1 357 058</u>	<u>1 368 745</u>
Vidéoclips	335 433	290 982
Tournées internationales	78 202	146 766
Émissions radiophoniques	10 000	10 000
	<u>1 780 693 \$</u>	<u>1 816 493 \$</u>
Frais généraux et administratifs		
Salaires, honoraires de gestion et charges sociales	200 281 \$	190 843 \$
Loyer	25 286	24 915
Entretien et réparations d'équipement	3 268	3 785
Services informatiques	-	9 716
Frais de bureau	19 929	25 152
Frais de réunions et jurés	1 171	430
Dépenses de voyage	22 541	7 941
Télécommunications	6 402	6 761
Publicité et promotion des programmes	30 364	43 467
Frais de représentation	9 342	10 971
Abonnements et cotisations	3 587	3 009
Assurances	3 655	4 533
Honoraires professionnels	96 975	44 733
Frais de banque	907	1 391
	<u>423 708</u>	<u>377 647</u>
Achat d'équipement	6 649	7 801
	<u>430 357 \$</u>	<u>385 448 \$</u>



IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ